

54 - Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy - Semaine «Architecture et Patrimoine» 2016 - Attribution de subvention

M. l'Adjoint BODIN, Rapporteur : L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy (ENSA Nancy) intègre depuis 2004, dans la formation de ses étudiants, une semaine d'ateliers de travail intensifs sur le thème du patrimoine architectural, urbain et paysager. L'édition 2016 de cette semaine se déroulera du 19 au 24 septembre prochain à Besançon, dans le cadre d'un programme de travail co-construit entre l'Université de Franche-Comté et l'ENSA Nancy.

Dans le cadre de sa compétence urbanisme, la Ville de Besançon souhaite apporter son soutien à cette manifestation par l'attribution d'une aide d'un montant de 7 000 €. En cas d'accord, cette subvention sera imputée sur la ligne 65.820/6574 CS 30100.

I - Présentation

Destinée à la centaine d'étudiants-architectes de fin de licence (3^{ème} année), cette semaine d'ateliers constitue une première expérience de rencontre entre une pédagogie et un territoire au travers du patrimoine, thème socialement fédérateur. Depuis quelques années, l'approche du patrimoine développée dans ces ateliers par les enseignants se veut innovante. Il s'agit en effet, d'une part, de prendre pour base de travail des problématiques concrètes définies avec les acteurs des territoires concernés, y compris à des échelles urbaines. Le patrimoine y est, d'autre part, approché non seulement pour ses valeurs intrinsèques de conservation et de mise en valeur, mais aussi pour ses capacités à fournir le socle identitaire d'une création architecturale contextualisée et innovante.

Les étudiants, qui plébiscitent ce type d'exercice intensif, apportent un regard neuf sur ces questions, et sont une réelle force de proposition.

L'ENSA Nancy souhaite, au travers de cet événement, renforcer sa présence «hors les murs» au service de territoires généralement peu connus par les étudiants-architectes, mais aussi sa coopération avec les universités locales. Dans cette perspective, le Grand Besançon est apparu comme un territoire particulièrement riche en termes de patrimoine et de collaboration avec l'université, d'où l'organisation de l'édition 2016 à Besançon.

II - Organisation

La semaine «Architecture et Patrimoine» 2016 se déroulera à Besançon du 19 au 24 septembre. A cette occasion, les 100 étudiants résideront toute la semaine à Besançon et y mèneront leurs travaux.

Le lundi, les étudiants-architectes seront accueillis sur le terrain par les responsables locaux. Ils découvriront le site avec pour objectif le recueil de toutes les informations nécessaires à leur travail futur : relevés, photographies, analyses et diagnostics divers. Les enseignants qui les accompagnent les encadrent dès cette première phase.

Les jours suivants sont destinés à un travail en atelier à l'Université. L'ensemble des moyens pédagogiques de l'Université est mis à disposition de l'atelier pour permettre un travail rapide et efficace : atelier de création et reprographie, salles informatiques, médiathèque...

Le samedi matin est consacré à la présentation orale des travaux et propositions devant un jury constitué des responsables de la Ville de Besançon, de l'Agglomération et des enseignants en charge du suivi du projet.

Tout au long de la semaine, les responsables locaux sont invités à participer aux ateliers dans la limite de leur disponibilité.

En préalable à cette semaine intensive, l'école constitue, avec l'aide de la Ville de Besançon, un dossier nécessaire à l'étude du site, son histoire et sa composition, comprenant notamment des plans et des études utiles aux réflexions des étudiants.

Une conférence grand public sur une thématique architecturale sera organisée le jeudi soir afin de permettre aux habitants de bénéficier de la dynamique générée par cette session.

Le budget nécessaire à l'organisation de cette manifestation est estimé à 60 000 € et pris en charge par l'ENSA Nancy. Il est complété par des cofinancements de la DRAC, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de l'Ordre des Architectes, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et de la Ville de Besançon.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 7 000 € à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy pour l'organisation de la semaine «Architecture et Patrimoine» 2016,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les actes afférents à l'attribution de cette subvention.

«M. LE MAIRE : L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy a d'ailleurs été l'Ecole d'Architecture de Brigitte METRA qui va construire le Pôle Viotte.

Y a-t-il des oppositions ? Pas d'abstentions, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 26 septembre 2016.